

Je scay que vous avez mille occupations, et ic crains  
 extrémement que vous ne pensiez que ic suis devenu importun  
 par la contagion de Stampion ainsi que nos matelots ont  
 esté malades depuis peu à cause de la mauuaise odeur des  
 Espagnols qu'ils avoient prisouier dans leurs navires.  
 Mais M<sup>r</sup> van Gucht ayant fait voir le projet du compromis  
 qu'il a reçu de vous et qui est écrit de la main de Stau.  
 J'ay cru être obligé de vous le renvoyer avec quelques  
 petites apostilles que le conseil de Waeskenaer a insérées  
 à propos d'y ajouter affin que toutes les conditions y soient  
 tellement limitées qu'il faille nécessairement que l'argent  
 de l'un ou de l'autre se perde. Et ma priere n'est autre  
 finon qu'il vous plaîse le faire voir à Stau. affin qu'il le  
 signe en ces termes, ou qu'il le refuse. car autant que i'en puis  
 juger il n'y a pas un mot en nos apostilles qui ne soit si  
 raisonnable qu'il ne les sauroit refuser sans faire clairement  
 connoistre qu'il ne cherche que des futilles futes. Et ainsi en  
 cas de refus, nostre intention est de lui faire insérer  
 ce que nous compromis par un Notaire et après cela le faire  
 imprimer pour sauver au moins la réputation de Waess.  
 et de celuy que St. a voulu nommer le Choragus de cette  
 comedie. En quel cas ie serrois bien ayle aussi de pourvoir  
 garder le compromis que St. a écrit de sa main si vous ne  
 juger point qu'il soit besoin de lui vendre. car nous

ne l'auons point de tout changeé, mais seulement nous avons  
determiné le point mathématique, et l'auons limité en  
telle façon que si St. dit que sa règle ne sert pas à ce qui  
est, nomé la, il doit avouer qu'elle ne sert à rien du  
tout. Pour les juges, nous avons spécifié que M<sup>e</sup> de Berliko.  
a été nommé  
par St. seul dont nous juger assur la raison jusqu'que le l'espire  
et Waeff. a nomé à la rencontre le Professeur en Mathématique  
de l'Université d'Utrecht pour montrer que de sa part  
il desire que la vérité se découvre par des personnes qu'en  
soit faire profession des Mathématiques. Nous ajoutons  
que St. aura un mois pour écrire ses raisons contre les  
Aemmerckingen, et W. 15 iours pour lui répondre et demon-  
trer la fausseté de sa règle. car St. ayant mis au  
contraine que les arbitres n'auront égard qu'à ce qui est  
défia dans son livre et dans les Aemmerckingen, nonobstant  
qu'il ne puisse ignorer que l'opinion commune de tous ceux  
qui ont défia où l'un et l'autre est contre lui, montre  
qu'il n'a aucune bonne raison pour se défendre et qu'il  
ne se fie que sur l'obscurité de son Stelregel et la brièveté  
des Aemmerckingen, le volume desquelles eust été beaucoup  
plus gros que celui du Stel regel si on y eust démontré  
tout au long chaque point particulier, a quoq; Waeff. a  
peuté supposer en s'offrant à démontrer ceux contre  
lesquels St. voudroit gager. et aussi St. le fome express-  
sément en ses 3 dact.-raed.-brieven ou te bewissen et c.  
comme vous pourrez voir au titre de tous trois, et ainsi il  
ne peut refuser que Waeff. écrive quelque chose ce qui servira  
non pour instruire les juges car ils verront assur la vérité

sans cela, mais pour la faire voir aussi a tous ceux qui  
 ne savent que la commone arithmetique et i'espere que  
 M<sup>r</sup> nos enfans feront tres capables d'en juger. Nous  
 avons aussi limite le temps pour les juges, car st. l'ayant  
 ouis, nonobstant quil fust tres expressement dans le  
 projet sur lequel il a dressé le <sup>ela</sup> gien <sup>que</sup> nous a donné occasion  
 de penser quil espere de faire differer a l'insu le juge-  
 ment par le moyen de l'arbitre quil a nomé. Nous  
 desirons qu'ils mettent chacun leur sentence par écrit  
 et les donnent a M<sup>r</sup> le Recteur pour estre communiqué aux  
 parties ce que tous les bons juges desireront aussi afin  
 que tout le monde puisse scanoir quil ont bien jugé et  
 il n'y a que ceux qui cherchent des chicaneries inutiles qui  
 puissent y trouver a redire, en quoy st. f'est desia affe-  
 de couvert en nomant un arbitre pour lui et ne voulant  
 pas se soumettre a la pluralité des voix ce qui est autant  
 ce que semble que s'il disoit ne vouloir pas pourvoir estre  
 juge que par soy mesme. Et son excuse est bien ridicule  
 quand il dit qu'en matière de mathematique tous doivraient  
 estre de meisme avis, car si desia lui et Waeff ne le font  
 seulement n'a t il repété plusieurs  
 fois quil n'avoit en aucune intention  
 de vous offenser, quil avoit effectué cela  
 même a M<sup>r</sup> Rinet et que si vous ve-  
 loisiez point imprimer cette reponse  
 a este lettre de M<sup>r</sup> Rinet il ny seroit  
 aucunne replique, mais parlementez  
 moy Monsieur si ce vous fait iugement  
 que vous m'avez fait l'honneur de me  
 promettre la lecture de cette reponse  
 car ce que M<sup>r</sup> de Gauvain, mesme en  
 dit, men a tellement fait venir l'eau  
 a la bouche que i'en voudrois acheter  
 une copie au poids de l'or. J'ay vu la  
 nouvelle spinette de M<sup>r</sup> Baumgarts avec le  
 systeme parfait quil le contente extrêmement  
 et quoy que ie sois presque froid elle me  
 semble avoir quelque chose de plus que le  
 commun. Je crois quil se prepare encore avec  
 M<sup>r</sup> Bloemard a taller ietter entre vos bras pour leur affaire, si vous nous  
 voulez iugement laisser quelques preffres, je vous prie que ce soit plutost dans la que d'autref.

Monsieur

Vostre tres obeissant  
 De Loy de le lundi au soir et tres oblige serviteur  
 12. Jr. 1619.  
 Des Suyt

qui sera fait à Paris cette année dans le mois de Juillet  
et l'ouvrage pourra être fini au bout d'un mois, jusqu'à ce que la partie  
du règlement soit expédiée au moins à un mois et demi.  
L'ouvrage de poésie érotique sera terminé en  
partie régulière lorsque tout sera fini pour Juillet.  
Les deux derniers mois de l'ouvrage pourront être déterminés par ce que  
l'on pourra faire pour les deux dernières années.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Il n'y aura pas de frais supplémentaires pour ce qui concerne la révision de l'ouvrage.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.  
Le tout manuscrit sera livré à l'éditeur à la fin de l'année.